



Colloque : Quelles garanties pour notre alimentation?

publié le 16/11/2011

Descriptif :

" Les enjeux pour la restauration collective" : circuits courts - OGM et pesticides dans les appels d'offre

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, en collaboration avec la Région Poitou-Charentes et la Coordination des Collectifs Vigilance OGM de Poitou-Charentes, proposent un temps de réflexion aux élus, gestionnaires de restauration collective, nutritionnistes, producteurs, consommateurs... sur les enjeux pour la restauration collective.

Des intervenants qualifiés aborderont les points suivants :

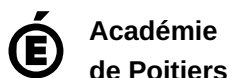
- Passer en revue et connaître ce qu'apportent les différents signes de qualité sur le plan nutritionnel, gustatif, sanitaire et environnemental.
- Mettre en évidence les incohérences et/ou les manques des cahiers des charges des signes de qualité dans les domaines des OGM, des pesticides, de l'empreinte écologique des productions.
- Souligner en quoi les systèmes de restauration collective peuvent nous éloigner du respect des contraintes environnementales et de la réponse des bénéficiaires en matière de santé.
- Surmonter les carences et les lourdeurs du code des marchés publics, qui pénalise la production locale et les circuits courts et qui n'est pas opérationnel sur la question des OGM et des pesticides.

Les points forts du programme de la journée :

- État des lieux et repérage des différents labels et signes de qualité.
- Une information sur la réglementation OGM.
- Une évaluation des risques pesticides.
- Présentation d'une étude sur les circuits courts.
- Rédaction d'appel d'offre.
- Exemple d'organisation d'un circuit de proximité.

 [Présentation du colloque et inscription](#) (PDF de 80.4 ko)

Les enjeux pour la restauration collective



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.